

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
18/09/2017		2017-5368

1. Intitulé du projet

Modification des conditions d'exploitation - « Porter à connaissance »
Projet de réception par navire et de stockage de ferrailles

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Rubrique ICPE concernée : 2713-1 Régime Autorisation - Surface totale de la zone de stockage de 33 000 m ² (cf. tableau nomenclature, chapitre 4 du Porter à connaissance, joint en Annexe 6)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La CCI de Bayonne Pays Basque (CCIBPB) bénéficie d'un arrêté préfectoral d'autorisation n°9432/2014/021 en date du 19/01/2015 pour l'exploitation d'une plateforme de réception et stockage de bois et de charbon, sur le Port de Bayonne, dans la zone dite « Quai Saint Bernard ».

La CCIBPB envisage de recevoir, par voie maritime, et de stocker des ferrailles destinées à être expédiées par la route vers les aciéries régionales. Un trafic annuel maximum de 150 000 tonnes est envisagé.

Conformément à la réglementation en vigueur (article R.512-33 du Code Environnement), ce projet de modification des conditions d'exploitation doit être porté à la connaissance des Services de l'Etat.

Aussi, la CCI de Bayonne a établi une déclaration de modification d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), prévue à l'article R.512-33 du Code de l'Environnement, destinée à porter à la connaissance du Préfet le projet. Ce document est joint en intégralité en Annexe 6 de ce CERFA.

En référence à l'annexe III-a de la circulaire du 14 mai 2012, compte tenu des incidences, limitées, et des risques maîtrisés et réduits du projet de réception et de stockage de ferrailles, nous proposons de considérer que cette modification des conditions d'exploitation de la plateforme n'est pas substantielle.

4.2 Objectifs du projet

Le présent projet de réception, stockage et expédition de ferrailles apparaît stratégique pour le Port de Bayonne.

La nouvelle activité est visée par la rubrique n°2713-1 : elle est classée sous le régime de l'Autorisation. Aussi, la plateforme de stockage reste soumise au régime de l'Autorisation ICPE. Le projet objet de ce « porter à connaissance » est sans incidence sur le classement de l'établissement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La plateforme destinée à recevoir la nouvelle activité est déjà existante et fonctionnelle, aucun travaux préalable n'est nécessaire.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La nouvelle activité consiste en la réception par navires, de 1500 à 5000 tonnes, de ferrailles, déchets métalliques non pollués, en provenance principalement d'Espagne et destinées à une valorisation matière par des aciéries.

Le trafic annuel envisagé pourra atteindre 150 000 tonnes par an.

Les ferrailles stockées temporairement sur la plateforme ICPE (zone dite « Ro-Ro » délimitée sur la cartographie en Annexe 4) seront ensuite chargés et expédiés par camions vers les utilisateurs.

Se référer au chapitre 5 du Porter à connaissance, joint en Annexe 6, qui décrit précisément l'activité projetée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La nouvelle activité est visée par la rubrique n°2713-1 : elle est classée sous le régime de l'Autorisation. Aussi, la plateforme de stockage reste soumise au régime de l'Autorisation ICPE. Le projet est sans incidence sur le classement de l'établissement. Conformément à la réglementation en vigueur (article R.512-33 du Code Environnement), ce projet de modification des conditions d'exploitation doit être porté à la connaissance des Services de l'Etat. Aussi, la CCI de Bayonne a établi une déclaration de modification d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), prévue à l'article R.512-33 du Code de l'Environnement, destinée à porter à la connaissance du Préfet le projet. Ce document est joint en intégralité en Annexe 6 de ce CERFA.

En référence à l'annexe III-a de la circulaire du 14 mai 2012, compte tenu des incidences, limitées, et des risques maîtrisés et réduits du projet de réception et de stockage de ferrailles, nous proposons de considérer que cette modification des conditions d'exploitation de la plateforme n'est pas substantielle.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Rubrique ICPE concernée : 2713-1 Régime Autorisation	Surface totale de la zone de stockage de 33 000 m ² (cf. tableau nomenclature, chapitre 4 du Porter à connaissance, joint en Annexe 6)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

zone portuaire de Bayonne, quai « Saint Bernard ».

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 5 2 ' 5 3 " 03E Lat. 4 3 ° 5 3 ' 5 9 " 09N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Bayonne

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

La CCI de Bayonne Pays Basque (CCIBPB) bénéficie d'un arrêté préfectoral d'autorisation n°9432/2014/021 en date du 19/01/2015 pour l'exploitation d'une plateforme de réception et stockage de bois et de charbon, sur le Port de Bayonne, dans la zone dite « Quai Saint Bernard ».

La CCIBPB envisage de recevoir, par voie maritime, et de stocker des ferrailles destinées à être expédiées par la route vers les aciéries régionales.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'agglomération côte basque Adour a établi une cartographie du bruit sur son territoire.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'Adour fait l'objet d'un Atlas des Zones Inondables (AZI) datant du 1er janvier 1999. Par ailleurs, la commune de Bayonne a élaboré un Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI), approuvé le 23 juillet 2012. Les terrains du projet de la CCI BPB ne sont pas cartographiés comme étant concernées par le risque d'inondation dans la carte réglementaire du PPRI de Bayonne.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site Inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 "L'Adour", n°FR7200724, en limite Ouest
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'eau de process.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune extension d'emprise, ni nouvelle construction n'est ici nécessaire. Le projet concerne une plateforme existante : pas de destruction d'habitat naturel ou d'habitat d'espèce. Il n'y a aucun rejet d'effluent direct dans le milieu naturel : la plateforme dispose d'un réseau de collecte des eaux pluviales et ruissellement, aboutissant à un bassin et à un séparateur à hydrocarbures. Le rejet prétraité s'effectue dans le fleuve Adour. Il n'y a pas d'eau de process.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune extension d'emprise, ni nouvelle construction n'est ici nécessaire. Le projet concerne une plateforme existante. Pas de destruction d'habitat naturel ou d'habitat d'espèce d'intérêt communautaire. Il n'y a aucun rejet d'effluent direct dans le milieu naturel : la plateforme dispose d'un réseau de collecte des eaux pluviales et ruissellement, aboutissant à un bassin et à un séparateur à hydrocarbures, avant rejet dans l'Adour.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune extension du site n'est ici nécessaire, le projet concerne une plateforme existante.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques technologiques potentiels : industries de la Zone industrielle de St Bernard
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques identifiés sur la commune de Bayonne : - Inondation : site non concerné dans le PPRI, - Mouvements de terrain : site en "aléa faible", - Phénomènes météorologiques - tempête et grains (vent) : site concerné, - Risque industriel : site concerné - industries de la Zone St Bernard, - Séisme Zone de sismicité 3 : site concerné, - Transport de marchandises dangereuses : site concerné.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Les ferrailles seront reçues par navires de 1500 à 5000 tonnes, accostant au Quai Saint Bernard : une trentaine de navires par an est attendue, - Les ferrailles stockées en tas sur le quai seront reprises par une chargeuse sur pneu qui chargera des camions pour le transfert vers la zone de stockage, - les ferrailles seront périodiquement expédiées par camions vers les utilisateurs : un trafic quotidien de 10 rotations de camions est estimé. Le trafic des véhicules lié à l'activité ferrailles se substituera au trafic bois/charbon : pas d'augmentation du trafic global des camions desservant la zone
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'organisation de la réception d'un navire « test » en mars 2017 a permis d'évaluer les nuisances sonores du projet. Ainsi, du 26 au 29 mars, une campagne de mesures des niveaux sonores a été réalisée, en limite de la zone portuaire ainsi que dans les zones à émergence réglementée (habitations proches). Les mesures réalisées lors de toutes les phases de manutention ont abouti à la conformité, tant des niveaux en limite de propriété que dans les zones à émergence réglementée, sur les deux rives de l'Adour. Les mesures de bruit sont jointes en annexe 6 de ce document.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations uniquement liées au trafic des camions et engins.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Zone d'activités éclairée la nuit.</p> <p>Activités prévues entre 8h et 20h: éclairage nécessaire en hiver.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emissions diffuses de poussières lors du déchargement puis du chargement du coke. On notera toutefois la part limitée de fines dans le produit.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Il n'y a aucun rejet d'effluent direct dans le milieu naturel : la plateforme dispose d'un réseau de collecte des eaux pluviales et ruissellement, aboutissant à un bassin et à un séparateur à hydrocarbures. Le rejet prétraité s'effectue dans le fleuve Adour : pas de rejet diffus.</p> <p>- Il n'y a pas d'eau de process.</p> <p>- La qualité des ferrailles reçues réduira les risques d'entraînement de polluants par lessivage. Le cahier des charges précise les qualités de ferrailles qui seront reçues.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Pas d'eau de process.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pas de déchet produit par l'activité. Uniquement nettoyage/balayage de plateforme entre les périodes de stockage.</p> <p>Filières de valorisation/élimination existantes, choisies par l'exploitant.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune extension du site ni nouvelle construction n'est ici nécessaire.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Se référer au chapitre 5 du Porter à connaissance, joint en Annexe 6, qui synthétise les éventuels effets supplémentaires sur l'environnement liés aux modifications envisagées et le cas échéant, les mesures d'évitement et de réduction envisagées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Aucune construction nouvelle, ni extension de site n'est prévu. Le projet concerne une plateforme existante. De plus, des mesures sont prises pour limiter les risques d'incidences sur l'environnement (cf. chapitre 5 du Porter à connaissance joint en Annexe 6). Aussi, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Porter à connaissance du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Bayonne

le,

12 SEP. 2017

Le Président

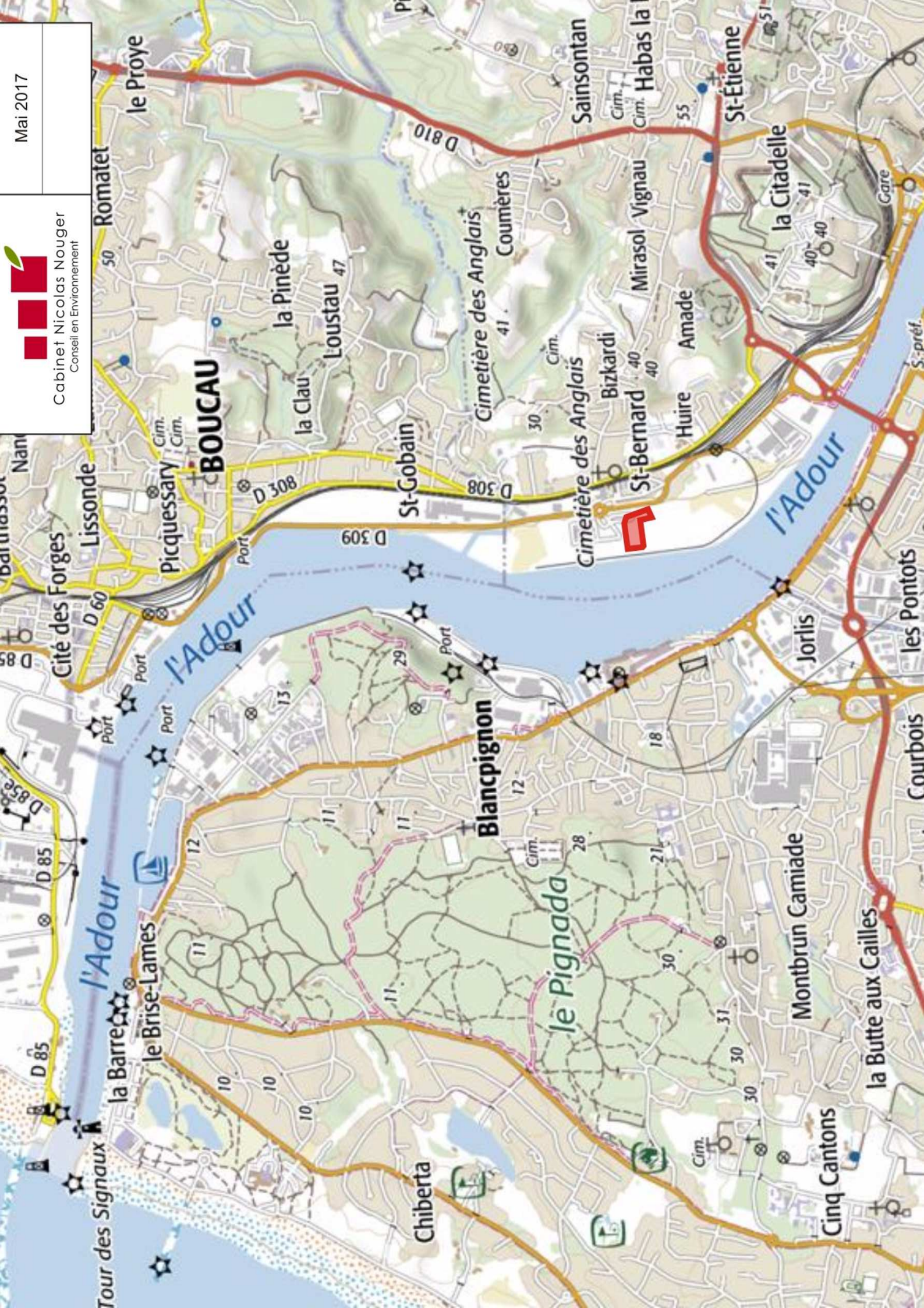
Signature

A. Garreta

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

A. GARRETA








ANNEXE 3 : PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE



ANNEXE 3 : Localisation des prises de vue



Légende

-  Site du projet CCI BPB du Quai St Bernard
-  Photo 1
-  Lignes de chemin de fer

Note : les photographies ont été prises en septembre 2013 et septembre 2017



200 m



Mai 2017

Municipalité de Bayonne
« Zone de chargement et stockage de ferrailles »
Qual Saint Bernard

Légende:

—

BAYONNE

ADOUR

Zone dechargement navire



- Occupation des sols réalisées en août 2013
- 1 : Bar tabacépicerie
 2 : SERPACK
 3 : CONSOMETAL
 4 : AGRIVA
 5 : Eglise
 6 : Non occupé (anc. restaurant)
 7 : SADE
 8 : MTP
 9 : KLOVE Location
- 10 : SCREG Sud-ouest
 11 : DISPANO
 12 : LOXAM
 13 : Entrepôt Fort de Bayonne
 14 : MDF
 15 : Ambulances ESKUALDUNAK
 16 : SBEM Manutention
 17 : FASILA / Studio Danco CARON
 18 : Hangar "St Gobain"
- Legende
 - Site du projet CCI BPB du Quai St Bernard
 - Habitation ou groupe d'habitation
 - Lignes de chemin de fer

L'Adour

Commune de Bayonne
 CCI BPB
 Projet de réception et stockage de ferrailles
 Occupation des sols

Gabriel Bricard Rouger
 Chef de Service

Echelle : 1/5000